

INTEGRATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES IMMIGREES EN ALSACE

Note de contexte

Note réalisée par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)
Juin 2012

En préambule, il a semblé important de mettre l'accent sur l'évolution de la présence féminine dans les flux migratoires. En effet, si historiquement la plupart des femmes sont arrivées en France via un titre de séjour de type familial (dans le cadre des démarches de regroupement familial), les raisons de leur présence sont aujourd'hui plus diverses.

En effet, l'analyse des titres de séjour délivrés en Alsace en 2005 et en 2009 permet de mieux comprendre les flux migratoires et d'installation des femmes migrantes en Alsace (cf. tableau ci-dessous).

Femmes / Alsace	2009	%	2005	%
TdS Economique	89	3,2	118	3,4
TdS Familial	1405	50,7	1859	52,9
TdS Etudiants	746	26,9	747	21,3
TdS Divers	151	5,5	185	5,3
TdS Humanitaire	378	13,7	605	17,2
Ensemble des Titres de Séjour (TdS)	2769	100,0	3514	100,0
Titres de séjour (Hommes et femmes)	5082	54,5	6852	51,3

La part des femmes dans le nombre de titres de séjour délivrés sur une année a augmenté. En effet si en 2005, 51,3% des titres de séjour émanaient de femmes, ce taux est passé en 2009 à 54,7% dans un contexte de baisse assez forte du nombre de titres délivrés.

Les raisons de délivrance de ces titres ont également évolué pendant cette période. Si une femme sur deux demande le séjour pour des raisons familiales (conjointes de français ou regroupement familial), cette raison est en baisse au profit des flux liés aux études.

Ce constat a pour effet principal une diversification des profils de « femmes » arrivant en France et sollicitant un titre de séjour.



LES FEMMES IMMIGRÉES EN ALSACE¹

En 1999, 147.871 immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger ayant migré en France et ayant acquis ou non la nationalité française) résidaient en Alsace, soit 8,5 % de la population régionale. **Le nombre d'immigrés était en 2006 de 181.209.** Ils représentaient alors **10% de la population alsacienne**, soit une croissance de 33.338 individus (+ 22,5 %). En 2008, **on recensait 188.388 immigrés, soit 10,3% de la population alsacienne.**

La part des immigrés dans l'ensemble de la population française s'élève à 8,4% au recensement de 2008, soit plus de 5,3 millions de personnes. Au-delà d'une présence immigrée proportionnellement plus importante qu'au plan national, **l'Alsace se singularise par des flux migratoires atypiques.**

Par contre l'Alsace ne se distingue pas de la situation observée globalement en France en ce qui concerne la répartition de ces immigrés par genre. **En effet, les femmes représentent 50,7% des immigrés résidant en 2008 en Alsace** (soit le même pourcentage que celui relevé sur le plan national).

La répartition par âge fait apparaître des convergences avec une représentation plus forte des femmes immigrées parmi l'ensemble de la population immigrée parmi la tranche d'âge des 15-24 ans.

	- de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +	Ens
Immigrés Alsace	10 416	17 330	107 169	53 472	188 388
dt femmes	5 246	9 433	55 253	25 590	95 522
Répartition / âge Alsace	50,4	54,4	51,6	47,9	
Répartition / âge France	49,6	53,1	51,8	48,5	

Source, RP 2008, INSEE

Cette primauté des femmes varie toutefois selon les pays d'origine des migrants. En effet, la spécificité de l'Alsace quant à l'origine des migrants influe sur la part des femmes parmi les immigrés en Alsace. Classiquement, on relève en Alsace une plus forte présence européenne, un pourcentage plus faible de ressortissants du Maghreb et surtout une sur-représentation de certaines populations issues d'autres pays comme la Turquie (29.498 immigrés originaires de Turquie soit 15,7% de l'ensemble des immigrés en Alsace, contre 4,5% sur le plan national). Les immigrés turcs d'Alsace représentent 12,3% de l'ensemble des immigrés turcs installés en France, alors que la population immigrée alsacienne ne représente que 3,5% des immigrés en France.

Plus récemment les données font apparaître une croissance de migrants d'Europe de l'Est (constat de sur-représentation de ces populations en Alsace), et dans une moindre mesure une croissance des immigrés originaires d'Afrique sub-saharienne.

	France	%	Alsace	%	Part pop immigré Als/ Fce
Europe UE	1 808 424	33,9	66 127	35,1	3,7
Maghreb	1 601 829	30,0	43 176	22,9	2,7
Turquie	238 862	4,5	29 498	15,7	12,3
Europe Est - CEI	223 596	4,2	17 230	9,1	7,7
Afrique sub-saharienne	669 401	12,5	14 256	7,6	2,1
Autres pays Hors UE	800 175	15,0	18 099	9,6	2,3
	5 342 287	100,0	188 386	100,0	3,5

Source, RP 2008, INSEE

¹ Les données utilisées dans le cadre de ce chapitre sont celles produites par l'INSEE, notamment issues du recensement de la population de 2008.

Les femmes immigrées en Alsace sont plus présentes parmi, d'une part les immigrations anciennes (immigrés de l'Union Européenne), et d'autre part les flux les plus récents (Europe de l'Est, Afrique sub-saharienne et des autres pays).

	Femmes Immigr Als	%	part	Femmes immigr Fce	%	part
Europe UE	35 094	36,7	53,1	961 387	35,4	53,2
Maghreb	19 845	20,8	46,0	742 485	27,4	46,4
Turquie	14 246	14,9	48,3	111 229	4,1	46,6
Europe Est - CEI	9 183	9,6	53,3	125 326	4,6	56,1
Afrique sub-saharienne	7 411	7,8	52,0	338 561	12,5	50,6
Autres pays Hors UE	9 744	10,2	53,8	433 534	16,0	54,2
	95 523	100,0	50,7	2 712 522	100,0	50,8

Source : RP 2008, INSEE

Par rapport aux données nationales, on relève une spécificité alsacienne quant à une féminisation plus forte au niveau des ressortissants d'Afrique sub-saharienne et de Turquie.

Cette situation déjà constatée en 2006 (lors du diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du PRIP) est encore plus marquée pour les populations d'Afrique sub-saharienne.

Part des femmes immigrées dans les populations issue de...	2008	2006
Maghreb	46,0	45,6
Turquie	48,3	48,4
Europe Est - CEI	53,3	52,3
Afrique sub-saharienne	52,0	50,7
Autres pays Hors UE	53,8	53,7

Source : RP 2008, INSEE

FEMMES IMMIGRÉES EN ALSACE ET RAPPORT A L'EMPLOI²

Concernant la situation à l'égard de l'emploi, les femmes connaissent une situation plus dégradée que celle rencontrée par les hommes, sachant que celle-ci est par ailleurs moins favorable que celle des hommes français.

Si globalement la situation des femmes, toutes nationalités confondues, est souvent plus défavorable que celles de leur homologue hommes, le phénomène est encore plus marquant pour les immigrées et en particulier celles non ressortissantes de l'Union Européenne.

Par ailleurs, leur taux de chômage est globalement plus élevé et elles sont moins souvent actives que les hommes.

Au fur et à mesure des années le nombre d'immigrés actifs ayant un emploi croît.

Ainsi, si on comptait parmi les immigrés, en 2006, 81.600 actifs ayant un emploi (45%), ce nombre est passé à 84.239 en 2008, soit 47,3% des immigrés âgés de 15 ans et plus.

Dans le même temps, le nombre de personnes en recherche d'emploi a également augmenté. Passant d'environ 20.000 personnes (11%) en 2006 à 21.500 personnes en 2008, soit 12,1% des personnes.

Pour la même période, la situation des non-immigrés apparaît plus favorable puisque seulement 5,6% sont à la recherche d'un emploi alors que 54,4% sont en emploi.

Ensemble	Immigrés	%	Non-immigrés	%	Ensemble
----------	----------	---	--------------	---	----------

² Les données utilisées dans le cadre de ce chapitre sont celles produites par l'INSEE, notamment issues du recensement de la population de 2008.

Actifs ayant un emploi	84 239	47,3	722 502	54,4	806 741
Chômeurs	21 497	12,1	73 863	5,6	95 360
Retraités ou préretraités	31 588	17,7	327 502	24,7	359 090
Elèves, étudiants, stagiaires	9 833	5,5	112 237	8,5	122 071
Femmes ou hommes au foyer	18 669	10,5	47 742	3,6	66 411
Autres inactifs	12 146	6,8	43 588	3,3	55 734
Ensemble	177 972	100,0	1 327 434	100,0	1 505 406

Source : RP 2008, INSEE

Quel que soit le cas de figure, les femmes connaissent une situation plus problématique au regard de l'emploi que les hommes. Leur situation par rapport au chômage est globalement plus dégradée (12.6% d'immigrés femmes en recherche d'emploi) mais elles sont aussi moins souvent actives que les hommes (39.2% contre 55.7% pour les hommes). Si le rapport des femmes à l'emploi est traditionnellement plus dégradé que celui des hommes, la différence au niveau de la population immigrée est beaucoup plus marquée. Pour autant la situation évolue, notamment on constate un accroissement du nombre de femmes actives ayant un emploi (même si le pourcentage reste faible).

Immigrés	Femmes	%	Hommes	%
Actifs ayant un emploi	35 383	39,2	48 856	55,7
Chômeurs	11 355	12,6	10 141	11,6
Retraités ou préretraités	13 695	15,2	17 892	20,4
Elèves, étudiants, stagiaires	5 315	5,9	4 519	5,2
Femmes ou hommes au foyer	18 323	20,3	346	0,4
Autres inactifs	6 205	6,9	5 941	6,8
Ensemble	90 276	100,0	87 696	100,0

Source : RP 2008, INSEE

Cette situation ne doit pas faire occulter les différences de situation entre primo-arrivants et immigration plus ancienne (cf. la partie du document sur les primo-arrivants), mais aussi selon les pays d'origine ou encore les différents moments de la vie.

Pour ce qui est des différences de situation selon le pays d'origine, elles sont particulièrement marquées (cf. tableau ci-dessous). Ainsi, ce sont les femmes immigrées originaires de Turquie ou du Maghreb qui apparaissent le plus confrontées aux situations de recherche d'emploi. Celles originaires d'Afrique sub-saharienne et d'Europe (Europe des 27) présentent le plus fort pourcentage de femmes en emploi.

Femmes immigrées originaires de...	Actifs ayant un emploi	Tx pop emploi	Chômeurs	tx chômeurs	Ensemble	Pop active
Europe UE	14 876	44,6	1 923	11,4	33 358	16 799
Europe Est - CEI	3 383	41,8	1 093	24,4	8 084	4 476
Maghreb	6 385	33,2	3 231	33,6	19 241	9 616
Afrique sub-saharienne	3 328	49,4	1 295	28,0	6 736	4 623
Turquie	3 598	25,8	2 498	41,0	13 923	6 096
Autres pays Hors UE	3 814	42,7	1 315	25,6	8 934	5 129
Ensemble	35 384	39,2	11 355	24,3	90 276	46 739

Source : RP 2008, INSEE

Pour ce qui est de la situation par tranche d'âge, une donnée fait apparaître un rapport à l'emploi plus « positif » pour les femmes immigrées âgées. En effet, il n'est pas rare de voir des femmes à la recherche d'un emploi ou en emploi pour suppléer aux difficultés d'emploi de l'époux (en raison de son âge, d'accidents de la vie ou de situations au regard de l'emploi très dégradées dans certains secteurs économiques). Les femmes immigrées âgées de 55 ans ou plus sont ainsi 15,4% à être en emploi alors que les femmes non-immigrées le sont un peu moins souvent 13,8%. Les chiffres pour les autres tranches d'âge sont très différents puisque seulement 53,8% des femmes immigrées de 25-54 ans sont en emploi alors que c'est le cas de 80,5% des femmes non-immigrées.

La situation dégradée des immigrés peut s'expliquer de différentes façons (que certains cumulent alors que d'autres ne relèvent que d'une de ses raisons) :

- par leur manque de formation,
- du fait de la non-maîtrise ou de la faible maîtrise du français,
- ainsi que les types d'emplois historiquement occupés par les immigrés,
- mais aussi par des représentations qui rendent impossible l'accès de certains immigrés à l'emploi.

Le rapport problématique des immigrés à l'emploi, en particulier celui des femmes, s'explique en effet pour partie du fait des emplois occupés et de leur appartenance à des catégories socio-professionnelles faiblement qualifiées et donc fortement dépendantes de la crise économique.

Comme le souligne le tableau ci-dessous les immigrés sont plus souvent ouvriers que les non-immigrés. Inversement, ils sont moins souvent cadres et professions intermédiaires.

Répartition population par catégorie socioprofessionnelle	Immigrés	%	Non-immigrés	%
Agriculteurs exploitants	168	0,2	7 168	0,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	6 471	6,3	34 236	4,3
Cadres, professions intellectuelles sup.	11 965	11,6	106 802	13,5
Professions intermédiaires	16 474	15,9	197 828	25,0
Employés	26 727	25,9	221 152	28,0
Ouvriers	41 487	40,2	223 373	28,3
Total	103 292	100,0	790 559	100,0

Source : RP 2008, INSEE

Dans le même temps, les immigrés occupent plus souvent que les non-immigrés des types d'emploi précaires (cf. tableau ci-dessous) qui les rendent plus fortement dépendants des fluctuations économiques.

Types d'emploi (en %)	Immigrés	Non-immigrés
dt Autre emploi à durée limitée	11,7	7,2
dt Contrat d'apprentissage	0,8	2,0
dt Emploi sans limite de durée	72,5	80,1
dt Employeur	5,7	4,8
dt Indépendant	4,9	3,5
dt Placé par une agence d'intérim	3,6	2,0

Source : RP 2006, INSEE

Les hommes vont être plus dépendants des emplois en intérim, alors que les femmes relèvent plus souvent d'emplois à durée limitée, notamment dans le domaine des services à la personne. Ce qui renforce leur situation de précarité.

Type d'emploi des immigrés	Homme %	Femme %
Aide familiale	0,2	0,4
Autre emploi à durée limitée	8,6	13,8
Contrat d'apprentissage	0,7	0,9
Emploi sans limite de durée	72,3	72,8
Emploi-jeune, CES, contrat qualification	0,5	1,6
Employeur	7,6	2,9
Indépendant	4,9	4,8
Placé par une agence d'intérim	4,7	2,1
Stage rémunéré en entreprise	0,5	0,5
Total	100	100

Source : RP 2006, INSEE

Ces données font apparaître un pourcentage important d'indépendants (hommes comme femmes), pourcentage plus élevé que celui relevé pour la population non-immigrée. Ce constat est également valable pour ceux ayant un statut d'employeurs, avec toutefois une situation majoritairement masculine. Ces situations rendent compte d'une dynamique par rapport à l'emploi qu'il peut s'avérer judicieux de soutenir dans la durée.

Les explications quant à cette dynamique de création d'entreprises sont multiples et relèvent à la fois d'une inscription dans une logique d'ascension sociale (qui d'ailleurs est souvent à l'origine du projet migratoire) mais aussi d'évitement des discriminations.



PRIMO-ARRIVANTES EN ALSACE ET RAPPORT A L'EMPLOI³

Les chiffres fournis par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) relatifs au nombre et aux caractéristiques des signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration⁴ permettent de mieux connaître le profil de ces populations.

Ils soulignent la diversité des publics en présence, notamment au regard du processus d'insertion professionnelle, avec de nouveaux migrants sans formation et d'autres ayant des niveaux élevés.

Au fur et à mesure des années, le nombre des primo-arrivants s'établit autour de 2.600 signataires. La tendance à une légère sur-représentation des femmes parmi ceux-ci demeure également.

Ainsi en 2011, parmi les 2.529 signataires du CAI en Alsace, 55,7 % sont des femmes (1409 personnes). Les données disponibles en 2009 faisaient état de l'arrivée de 2.695 primo-arrivants dont 57,5% de femmes et en 2010 on comptabilisait 54,9% de femmes parmi les 2.483 personnes ayant signé un CAI.

Globalement, et loin des clichés répandus sur le sujet, ils ont un niveau de formation élevé, puisque plus d'un quart d'entre eux ont une formation dans le supérieur (cf. tableau ci-dessous) et la moitié dans le secondaire. La situation des femmes primo-arrivantes est particulièrement intéressante au regard du constat de diversité puisqu'elles ont plus souvent que leurs homologues masculins une formation dans le supérieur mais elles sont aussi plus souvent non-scolarisées.

³ Les données utilisées dans le cadre de cette partie sont ceux des signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), OFII.

⁴ Pour mémoire ces chiffres ne rendent compte que du nombre de signataires adultes.

Niveau Formation Scolaire	2009 en %	2010 en %	2011	%	dt femmes	% femmes	part des femmes
Secondaire	56,8	61,1	1381	54,6	695	49,3	50,3
Supérieur	27,2	24,3	778	30,8	491	34,8	63,1
Primaire	13,2	2,3	288	11,4	168	11,9	58,3
Non scolarisé	2,9	12,3	82	3,2	55	3,9	67,1
Total	100	100	2529	100	1409	100	55,7

Source : OFIL, signataires CAI, 2011, 2010 et 2009

Pour autant un certain nombre d'écueils limitent ces constats, parmi ceux-ci on peut citer la non-maîtrise de la langue française pour certains.

En effet, les caractéristiques des flux migratoires en Alsace (leur diversité et le fait que nombre de ces flux n'émanent pas de pays à tradition francophone) sont à l'origine d'un besoin important, quoiqu'en baisse d'une année sur l'autre, en termes de maîtrise de la langue française.

Classiquement la demande de maîtrise de la langue est plus développée chez les femmes (cf. tableau ci-dessous) compte tenu de la non-scolarisation d'un plus grand nombre d'entre elles mais aussi d'origines nationales plus diverses.

	Ens	%	Hommes	Femmes	%
Bon niveau en français	1837	72,6	827	1010	71,7
Niveau moyen en français	621	24,6	272	349	24,8
Niveau mauvais en français	71	2,8	21	50	3,5

Source : OFIL, signataires CAI, 2011.

Au-delà de cet obstacle de la non-maîtrise de la langue, on peut citer les limites liées aux difficultés à faire valoir en France pour ces migrants, leurs expériences professionnelles antérieures et les difficultés en termes d'équivalence de diplôme.

Les difficultés rencontrées en termes d'insertion professionnelle de ces migrants comme plus globalement des immigrés s'expliquent également par des processus discriminatoires.



DES IMMIGREES EN ALSACE PRESENTANT DES CARACTERISTIQUES SINGULIERES AU REGARD DES ENJEUX D'EMPLOI

Les données disponibles et analysées précédemment soulignent les caractéristiques particulières de ce public et donc la situation qui est la leur par rapport aux questions d'insertion professionnelle. La diversité des situations apparaît nettement ainsi que des écueils nombreux dans le processus d'insertion mais aussi un certain nombre d'acquis.

Cette approche quantitative doit être complétée par des approches qualitatives pour être complète.

Plusieurs constats peuvent être mis en avant à partir des travaux et réflexions menés au niveau de l'ORIV, notamment dans le cadre du poste d'Agent de développement local pour l'intégration (ADLI qui intervient sur le Bas-Rhin).

Ce poste existe depuis 2004. Initié sur la commune de Sarre-Union, il a été ensuite étendu à l'échelle du département en septembre 2007. Dans le cadre de cette extension de la démarche ADLI, un état des lieux, sur les enjeux en termes d'intégration, a été mené dans le Bas-Rhin en 2007/2008.

A cette occasion, la situation des femmes a été fréquemment mise en avant par les acteurs rencontrés, et plus particulièrement par les acteurs sociaux⁵ et les acteurs de proximité⁶. Ces acteurs ont dressé une image très négative de la situation des femmes immigrées et plus particulièrement des femmes turques. Leurs constats faisaient état d'inégalités par rapport aux hommes, de dépendance, d'isolement, de contraintes familiales et de pressions d'ordre familial, culturel et/ou religieux. « *Ce sont les femmes qui vivent les difficultés les plus accrues, elles cumulent les handicaps de l'immigration* » (acteur social).

Cette perception négative était quelquefois relativisée par quelques acteurs de proximité et d'associations qui relevaient « *une évolution positive* ». Pour certains, les femmes immigrées s'affirment davantage aujourd'hui, elles arrivent plus facilement à chercher l'information et elles subissent moins de pression culturelle et familiale.

Les acteurs qui ont posé un constat de dépendance chez les femmes immigrées se sont appuyés en grande partie sur leur vécu professionnel pour l'argumenter. « *Les femmes étrangères sont dépendantes de leur mari car ce sont eux qui font les démarches administratives à leur place* » (employé de CCAS).

Afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre, il a semblé nécessaire de réaliser un travail de recueil d'informations auprès de ces femmes (sur leur vécu, leurs attentes...) afin, ensuite, d'identifier les freins à l'emploi, à leur participation dans la vie quotidienne. Ce travail a donné lieu à l'élaboration d'un dossier thématique intitulé « *Vécu de femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés* »⁷.

Ce travail (partant de parcours de vie) a permis d'apporter un éclairage complémentaire à celui réalisé auprès des professionnels. Il a souligné la diversité qui se cache derrière le vocable homogénéisant de « *femmes immigrées* » : diversité dans les origines géographiques, sociales, les statuts, les situations personnelles, les projets et les parcours migratoires...

Pour autant, il semble que ces femmes subissent plusieurs déterminismes :

- ceux liés à leur condition de femme : « *déterminisme de genre* », qui ne leur est pas spécifique,
- ceux liés à leur statut de migrantes : « *déterminisme de condition* ».

Concernant plus particulièrement les femmes immigrées et la recherche d'un emploi, il est apparu lors de ces entretiens que, s'ajoutant à la récession économique actuelle, des éléments viennent amplifier leurs difficultés.

Ces difficultés sont de plusieurs types :

- Leur faible maîtrise du français

Nombre de femmes ne se sentent pas prêtes pour engager une démarche de recherche d'emploi. Plusieurs ont en effet dit leur volonté d'attendre de savoir mieux parler français avant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il en va de même pour d'autres qui s'expriment bien en français mais ne savent pas, ou pas bien, le lire et l'écrire, ce qui est aussi pour elles un obstacle à la recherche d'un emploi. L'imparfaite maîtrise du français est également mise en avant pour expliquer que les emplois proposés et exercés ne sont pas en adéquation avec les compétences.

⁵ Acteurs qui travaillent principalement en individuel et sur des situations particulières liées à l'aide sociale.

⁶ Acteurs de terrain. Ils proposent en général des activités et des animations visant à créer du lien et à améliorer le quotidien de la population, parfois plus particulièrement en direction des personnes immigrées.

⁷ Ce document est disponible sur le site internet de l'ORIV.

- L'absence de reconnaissance des diplômes

Le fait que les diplômes obtenus dans leur pays d'origine ne sont pas reconnus en France est une explication également au fait que certaines femmes ne travaillent pas. Ainsi, une jeune femme turque⁸, infirmière dans son pays, ne peut se prévaloir de son diplôme pour trouver un travail. Il aurait fallu qu'elle suive une formation à Strasbourg pour se voir délivrer une reconnaissance du statut d'aide soignante, niveau cependant inférieur au diplôme obtenu dans son pays. Cette situation fait écho aux propos d'une jeune femme, rencontrée en 2006⁹, qui expliquait avoir très mal vécu le fait que ses diplômes ne soient pas reconnus (elle était professeur de biologie au Cameroun) alors même que les programmes d'enseignement camerounais ont été fixés par des Français. Elle était prête à faire partager son expérience et ses savoirs, mais elle n'a pas supporté qu'on lui demande de refaire une année à l'université pour avoir le niveau de maîtrise alors même qu'elle avait un bac + 6. Pour elle, c'était un recul inadmissible. Tout comme elle n'était pas d'accord pour effectuer un travail subalterne.

- L'existence d'obstacles matériels

Des difficultés de mobilité ou de disponibilités (enfants en bas âge) expliquent aussi la difficulté de trouver un emploi. Il n'est pas facile, pour certaines, habitant dans des villages notamment, de se rendre à Haguenau ou Strasbourg, par exemple, pour y suivre une formation ou y avoir un emploi.

⁸ Portrait n°7.

⁹ M THIEBAULD, « L'apprentissage du français : un outil nécessaire pour une place différente des femmes dans l'immigration », Mémoire de licence de sociologie, Strasbourg, juin 2006.

